



Attaque de l'ambassade américaine à Tunis: Des accusés et des avocats absents, procès (encore) reporté

La justice tunisienne a reporté mardi pour la troisième fois le procès en appel de suspects de l'attaque menée en 2012 contre l'ambassade américaine à Tunis.

L'attaque a été perpétrée par des manifestants islamistes, une partie des accusés et des avocats étant absents.

Source : <http://www.huffpostmaghreb.com/>

Ce procès, qui avait déjà été reporté en janvier puis en mars parce que le parquet n'avait pas convoqué les deux tiers des accusés, est de nouveau reporté au 1er juillet 2014.

La cour d'appel de Tunis a décidé de reporter ce procès, afin de désigner un avocat à deux accusés, a annoncé le juge après une brève audience.

Mais malgré une convocation officielle du parquet, a indiqué à l'AFP le porte-parole de la Cour d'appel Habib Torkhani, seuls sept des accusés se sont présentés mardi au tribunal.

En première instance, ces prévenus avaient été condamnés à des peines avec sursis, des sanctions clémentes qui ont été vivement critiquées par les gouvernements tunisien et américain.

Les autorités tunisiennes ont attribué l'attaque en septembre 2012 de l'ambassade à la mouvance salafiste jihadiste Ansar Asharia, inscrite sur la liste des organisations "terroristes" par Washington et Tunis.

L'ambassade des Etats-Unis avait été prise d'assaut par une foule de manifestants, dont de nombreux islamistes radicaux, et quatre d'entre eux avaient été tués.

Ces événements avaient été déclenchés par la diffusion sur internet d'un extrait d'un film islamophobe produit aux Etats-Unis. Des violences similaires contre des représentations diplomatiques occidentales avaient eu lieu dans plusieurs pays.